



Waziers, mercredi 1 décembre 2021

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/07109**

---

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)  
Arrêté préfectoral n°74/2021

**Inspection d'ouvrages****Conseil départemental du Nord****Extrême vigilance (sous le pont de Fressies) ( tous les usagers  
- dans les deux sens )**

---

**- le 07/12/2021 de 08:00 à 17:00**

- o Canal de la Sensée  
au pk 7,932 - Toute la largeur de la voie

**Commentaire :**

Une inspection d'ouvrage d'art a lieu le 7 décembre 2021, de 8h00 à 17h00, à l'aide d'une passerelle, sur le canal de la Sensée au PK 7.932 (pont de Fressies), sur la commune de Fressies.

la délivrance de cette autorisation engage son détenteur à organiser pendant son activité :

- une surveillance visuelle en amont et en aval de l'ouvrage défini en article 1
- une veille VHF sur le canal 10 de manière à être en mesure de garantir la bonne marche de la navigation en retirant la passerelle en 3 minutes, dès l'approche et/ou de l'annonce d'un bateau de commerce ou de plaisance.

Une vigilance particulière devra être observée par les usagers de la voie d'eau qui devront se conformer aux instructions données par les agents de la navigation.

**Service(s) à contacter :**

UTI Deûle-Scarpe, 16, route de Tournai, 59119 WAZIERS  
Tél : 03 27 95 82 50 - Fax : 03 27 95 82 51

**Date limite d'affichage :**

08/12/2021

Adjoint(e)  
**Signé**

Pascal LENOIR